



**Des solutions
pour profiter
pleinement
de la vie.**



**Etre bien assuré
pendant vos loisirs**

[En savoir plus](#)

En bref

Actu « les vaccinations de l'adulte »

Les vaccinations ne sont pas réservées au nourrisson et à l'enfant. Tout au long de la vie, des « rappels » de vaccination sont nécessaires pour entretenir l'immunité de l'organisme. Ainsi, le nombre de vaccinations recommandées pour l'adulte est limité : il s'agit essentiellement du vaccin contre la diphtérie, du tétanos et de la poliomyélite (DTPolio), à pratiquer tous les dix ans, et du vaccin contre la grippe à réaliser tous les ans.

Rappelons que le vaccin contre la grippe est pris en charge à 100 % par l'Assurance maladie à partir de 65 ans.

Que faire en cas de retard dans la vaccination ?

Au-delà de 65 ans, il suffit de compléter la vaccination par le DTPolio par une ou deux injections (si la dernière date de plus de dix ans) qu'il faudra renouveler ensuite selon le protocole initial tous les dix ans.

Pour le vaccin grippal, si la vaccination n'a pas eu lieu pendant la période de campagne de vaccination hivernale, il faut attendre la prochaine campagne soit l'année suivante.

Maladies rares : des cartes pour les patients pour une meilleure coordination des soins

Le ministère de la santé, dans le cadre du plan stratégique Maladies rares 2005-2008, en collaboration avec les professionnels de santé et les associations de patients concernées ont élaboré des « cartes personnelles de soins et d'information de maladies rares ».

Ces cartes conçues au format portefeuille avec un étui plastique sont la propriété du malade. Les données sont confidentielles et soumises au secret médical.

Une consultation neurologique pour les personnes âgées de 70 ans et plus sera mise en place au 1er juillet 2007

Cette consultation de prévention gratuite, prévue dans le projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS), sera proposée aux personnes âgées de 70 ans et plus pour le dépistage de maladies neurologiques comme Alzheimer.

Cette consultation, non obligatoire, vise le repérage précoce des troubles cliniques et la prévention des facteurs médicaux ou sociaux conduisant à la dépendance : troubles de l'équilibre, chutes, dénutrition, troubles de la mémoire, dépression, isolement, ... Elle sera réalisée par le médecin généraliste formé selon un protocole standardisé.

Pour en savoir plus :
www.agevillage.com

Elles comportent un volet Soins, destiné aux professionnels de santé, et un volet Informations, destiné au patient et à son entourage.

Actuellement, six maladies rares sont concernées : la mucoviscidose, la drépanocytose, l'hémophilie, l'ostéogénèse imparfaite, le syndrome de Marfan et les maladies neuromusculaires.

Le patient est invité à présenter sa carte au professionnel de santé pour toute consultation ou soins urgents.

De nouvelles cartes sont en préparation pour d'autres maladies rares.

A terme, les informations contenues dans les cartes devraient s'intégrer dans le dossier médical personnel (DMP).

Pour en savoir plus :
www.sante.gouv.fr
ou www.orpha.net

Saint Joseph : 1ère maison de retraite certifiée NF Service « Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées »

La maison de retraite Saint Joseph, située à Dôle dans le Jura, est la première à recevoir la certification NF Service « Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées ». La certification est délivrée par un organisme tiers, AFAQ AFNOR Certification, qui évalue l'établissement sur différents critères : l'accueil, l'information des résidents et le niveau de prestations proposées, la restauration, la mesure de la satisfaction client, etc.

C'est pour distinguer les établissements de qualité qui placent les personnes accueillies au centre de leurs préoccupations que ce référentiel NF Service a été élaboré par l'ensemble des acteurs de la profession, associations de consommateurs, représentants des personnes âgées, organisations professionnelles, ministères, directeurs de maisons de retraite. Cette démarche a été initiée et accompagnée par l'association Gériapa, elle-même créée, financée et animée grâce au mécénat de CNP Assurances.

Pour en savoir plus : www.marque-nf.com

Un service de
CNP Assurances 

Vous voulez...

**Vivre très longtemps
chez vous malgré la
perte d'autonomie :**

Filassist Contact

Fiche Pratique

CHOIX D'UNE MAISON DE RETRAITE : les types d'hébergement pour personnes âgées

A travers les fiches pratiques Seniorvie, nos experts vous apportent des solutions concrètes aux problèmes que vous vous posez : préparation à la retraite, informations utiles aux seniors, obsèques, succession transmission, aménagement, choix d'une maison de retraite...

Ce mois-ci, découvrez leurs conseils pour bien choisir une maison de retraite.

Pour consulter gratuitement la fiche pratique : [Choix d'une maison de retraite - les types d'hébergement pour personnes âgées](#)

[haut de la page](#)

Témoignage

Témoignage de Catherine A., 56 ans



« Ma mère est de plus en plus dépendante et je ne peux tout assumer. Avec Age d'Or Services, elle est prise en charge. Quel soulagement pour nous !»

[lire ce témoignage](#)

[CONSULTEZ](#)
notre site
www.seniorvie.fr

Vous souhaitez vous abonner à notre lettre d'information : >>>

Vous souhaitez ne plus recevoir notre lettre d'information : >>>